

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 mai 2016</b>	<b>N° 2016-291</b>

Convocation du 20 mai 2016

Aujourd'hui vendredi 27 mai 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA  
M. Jacques GUICHOUX à Mme Michèle FAORO  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY  
Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE  
M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE  
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON  
Mme Andréa KISS à M. Michel VERNEJOUL  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON  
Mme Maribel BERNARD à M. Erick AOUIZERATE  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU  
Mme Anne BREZILLON à M. Nicolas BRUGERE  
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET  
M. Marik FETOUH à Mme Gladys THIEBAULT  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Florence FORZY-RAFFARD  
Mme Dominique IRIART à M. Jean-Jacques BONNIN  
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Jacques COLOMBIER.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Virginie CALMELS à M. Franck RAYNAL à partir de 10h20  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h15  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Martine JARDINÉ à partir de 11h35  
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Gérard CHAUSSET jusqu'à 10h10  
Mme Chantal CHABBAT à Mme Christine PEYRÉ à partir de 11h15  
M. Jean-Louis DAVID à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h40  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h00  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 10h15  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 11h50  
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA de 10h20 à 11h50  
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 11h30  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Daniel HICKEL à partir de 10h30  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h45  
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h30  
M. Michel POIGNONEC à M. Pierre LOTHAIRE jusqu'à 10h40  
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir 10h50

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Fabien ROBERT à partir de 11h30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 27 mai 2016</b>	<i>Délibération</i>
	Direction générale des Finances et de la commande publique <b>Direction de la commande publique</b>	<b>N° 2016-291</b>

---

**Marché de maîtrise d'oeuvre pour la création d'une ligne de transport en commun en bus à haut niveau de service (BHNS) entre Bordeaux centre et Saint - Aubin de Médoc - Marché de maîtrise d'oeuvre - Marché négocié - rectification erreur matérielle de Composition du jury**

---

Monsieur Michel LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération N° 2015/0347 du 26 juin 2015 le Conseil de Métropole s'est, notamment, prononcé sur :

- l'approbation du programme de l'opération de création de la ligne de transports en commun en bus à haut niveau de service (BHNS) ainsi que les autres pièces du dossier de consultation remis aux candidats sélectionnés, et l'enveloppe financière prévisionnelle,
- l'autorisation accordée à Monsieur le Président pour signer le marché à venir,
- la désignation en qualité de membres du jury du marché de maîtrise d'oeuvre au terme des opérations électives conduites dans les conditions de l'article 22 du Code des marchés publics

Dans le cadre d'une procédure négociée restreinte autorisée par l'article 168 III du Code des marchés publics régissant les entités adjudicatrices (attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre relatif à des ouvrages d'infrastructures selon la procédure du marché négocié avec jury), il a été engagé une mise en concurrence sur la base de missions confiées au maître d'oeuvre retenu au sens de la loi MOP du 12 juillet 1985 (loi relative à la Maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée).

Sur proposition de la commission Transports et Déplacements du 15 juin 2015, le choix des membres composant le jury, appelé à se prononcer sur la sélection des candidatures et le classement des offres, devait se porter sur les 5 membres titulaires et 5 membres suppléants suivants conformément aux opérations électives conduites dans les conditions de l'article 22 du Code des marchés publics :

<u>En qualité de membres titulaires</u>	<u>En qualité de membres suppléants</u>
- Mme Chantal CHABBAT	- Mme Anne-Marie LEMAIRE

- M. Philippe FRAILE MARTIN	- M. Benoît RAUTUREAU
- M. Pierre De Gaëtan NJIKAM MOULIOM	- Mme Frédérique LAPLACE
- M. Jean-Claude FEUGAS	- M. Max GUICHARD
- M. Bernard LE ROUX	- Mme Josiane ZAMBON

Cependant, suite à une erreur matérielle manifeste constatée récemment sur la délibération N° 2015/0347 du 26 juin 2015, les noms des membres portés sur cette délibération (voir ci-dessous) ne sont pas ceux proposés par la commission Transports et Déplacements du 15 juin 2015 et en Conseil pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création d'une ligne de transport en commun en bus à haut niveau de service (BHNS) entre Bordeaux centre et Saint-Aubin-de-Médoc, mais ceux du concours pour l'aménagement de la Place Gambetta à Bordeaux.

<u>En qualité de membres titulaires</u>	<u>En qualité de membres suppléants</u>
- Mme Laurence DESSERTINE	- M. Jean-Louis DAVID
- M. Christophe DUPRAT	- M. Nicolas BRUGERE
- Mme Elizabeth TOUTON	- Mme Anne WALRYCK
- Mme Michèle DELAUNAY	- Mme Emmanuelle AJON
- M. Pierre HURMIC	-M. Jean-Claude FEUGAS

En conséquence, il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir:

- Autoriser Monsieur le Président à rectifier la composition du jury de maîtrise d'œuvre appelé à se prononcer sur la sélection des candidatures et le classement des offres pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création d'une ligne de transport en commun en bus à haut niveau de service (BHNS) entre Bordeaux centre et Saint-Aubin-de-Médoc, conformément aux opérations électorales qui se sont déroulées dans les conditions de l'article 22 du Code des marchés publics,

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la loi maîtrise d'œuvre privée du 12 juillet 1985 modifiée relative à la Maitrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée (loi MOP) et ses décrets d'application notamment le décret 93-1268 du 29 novembre 1993,

**VU** les articles L.2121-12 et 13 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** le code des marchés publics et notamment des articles 168 du titre II régissant les entités adjudicatrices et les articles 22 et 24 du titre I,

**VU** les opérations électorales auxquelles il a été procédé,

**VU** la proposition de la Commission Transports et Déplacements du 15 juin 2015, relative à la composition du jury de maîtrise d'œuvre appelé à se prononcer sur la sélection des candidatures et le classement des offres.

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** pour choisir l'équipe de concepteur chargée de conduire la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de création de la ligne de transport en commun en bus à haut niveau de service (BHNS) entre Bordeaux centre et Saint-Aubin de Médoc, il est nécessaire pour Bordeaux Métropole, maître d'ouvrage, de rectifier les noms des membres du jury et d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché à intervenir ;

## DECIDE

### Article unique :

D'autoriser la rectification de la composition du jury de maîtrise d'œuvre appelé à se prononcer sur la sélection des candidatures et le classement des offres dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour la création de la ligne de transport en commun en bus à haut niveau de service (BHNS) entre Bordeaux centre et Saint-Aubin-de-Médoc conformément à ce qui est indiqué ci-dessous .

<u>En qualité de membres titulaires</u>	<u>En qualité de membres suppléants</u>
- Mme Chantal CHABBAT	- Mme Anne-Marie LEMAIRE
- M. Philippe FRAILE MARTIN	- M. Benoît RAUTUREAU
- M. Pierre De Gaëtan NJIKAM MOULIOM	- Mme Frédérique LAPLACE
- M. Jean-Claude FEUGAS	- M. Max GUICHARD
- M. Bernard LE ROUX	- Mme Josiane ZAMBON

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité – Désignations effectuées.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 mai 2016

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>2 JUIN 2016</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>2 JUIN 2016</b>	
	Monsieur Michel LABARDIN